

Référence : C.N.407.2022.TREATIES-XII.1.i (Notification dépositaire)

AMENDEMENTS À LA CONVENTION PORTANT CRÉATION DE
L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE
LONDRES, 8 DÉCEMBRE 2021

ESPAGNE : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 22 novembre 2022.

Le 22 novembre 2022

